

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04/12/2020

Dossier complet le :

04/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-0430

### 1. Intitulé du projet

Viabilisation de la ZAE TROMPEUSE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CACEM (Collectivité d'Agglomération du Centre de la Martinique)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Luc CLEMENTE, Président de la CACEM

RCS / SIRET

2 4 9 7 2 0 0 6 1 0 0 0 7 9

Forme juridique

Collectivité d'Agglomération

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols	Rubrique 6.a: Construction de routes classées dans le domaine public routier des communes. Rubrique 39.a: Travaux et construction qui crée une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure ou égale à 40 000m <sup>2</sup> Rubrique 47.a: Défrichements, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0.5hectar.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la viabilisation de la zone et la création d'une voie de liaison d'environ 1500ml permettant la mise en valeur de ces terrain par la création d'accès aux nouvelles parcelles et le raccordement routier des ZAC d'Étang Z'Abricots et Rivière Roche. Le terrain est subdivisé en plusieurs parcelles destinées à l'accueil d'activités économiques ou à destination d'équipement public.

Les travaux concernent la réalisation d'une voie de liaison entre la ZAC de Rivière Roche et la ZAC d'Etang Z'Abricots et sa viabilisation: terrassements, travaux de voirie depuis les voies publiques jusqu'aux limites des parcelles cédées, réalisation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées, mise en place d'un éclairage public, alimentation en électricité, alimentation en téléphonie jusqu'en limite des parcelles cédées, réalisation des espaces verts.

Des bâtiments de type habitation sont détruits. Les occupants sans titre sur le terrain font l'objet d'un relogement ( opération RHI TROMPEUSE POINTE DES SABLES).

#### 4.2 Objectifs du projet

En 2002 la CACEM a conclu une convention de mandat avec la SEMAFF pour l'aménagement de la ZAE Trompeuse. Cette convention a été résiliée le 18/03/10 ainsi que tous les contrats passés par la SEMAFF avec les prestataires pour cette opération.

En juin 2006, la SEMAFF avait transmis un DCE à la CACEM.

L'opération est estimée pour l'ensemble des travaux (démolition, terrassement, voirie, réseaux et parois clouées à 3.876 853,16 €  
Le coût actualisé au mois de novembre 2010 est de 4,5 millions d'euros H.T.

Le permis de lotir a été délivré par arrêté du Maire de Fort-de-France en date du 27 février 2007 mais est devenu caduc en vertu de l'article 4 du permis (travaux non commencés à la date du 27 août 2008).

Le projet porte sur l'aménagement d'une Zone d'Activités Économiques (ZAE) sur le site de la Trompeuse à Fort-de-France. Il est limité, au nord par l'usine d'incinération des ordures ménagères, à l'ouest par la Route Nationale 9, à l'est par la Rivière Roche, puis l'ancienne décharge de la Trompeuse et au sud par les installations sportives de l'ASPTT et la ZAC de l'Étang Z'abricots.

Important: les travaux sont aujourd'hui terminés.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ont été réalisés en deux tranches:

- TRANCHE 1: raccordement de la parcelle de la CFTU au giratoire de la ZAC de l'Étang Z'abricots (P1 à P22) et à Rivière Roche (P35 à P60 et P100 à P115)

LOT 1 (travaux de voirie) + LOT 3 (enrobés) : Voirie entre P1 et P22 puis P35 et P60 + P100 à P115

LOT 1 : assainissement pluvial sur tout le projet

LOT 2 (réseaux) : Réseaux sur tout le projet

- TRANCHE 2 : raccordement final des voiries (P22 à P35) sous réserve de la libération des emprises (MOUS en cours pour cette zone)

LOT 1 (travaux de voirie) + LOT 3 (enrobés): Voirie entre P 22 et P35

==> Voir Programme des travaux en Annexes 4 et 5.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone est finalement divisée en 12 LOTS + voie de liaison à la ZAC Étang Z'abricots.

- CACEM: LOTS 1 et 12

- Centre Technique des Transports: LOTS 2 et 3

- Aménagement paysager: LOT 4

- Ville de Fort-de-France: LOTS 5 et 10

- Fourrière municipale: LOT 6

- Parc Technologique Environnemental Maison de l'Environnement: LOT 8

- Activité de stockage de sable: LOT 11

- A définir: LOT 9

- Voirie et réseaux: LOT 7

- Voie de liaison à la ZAC Étang Z'abricots.

==> Voir le Plan de composition en Annexe 3

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement (Annexe 6)  
Dossier Déclaration Loi sur l'Eau (Annexe 6)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de la voie:	1400m
Largeur de la voie:	7m
Superficie totale des lots + voie de liaison à la ZAC Étang Z'abricots :	119 026 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZAE TROMPEUSE  
Commune de Fort-de-France

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 6 1° 0 2' 29 " 530 Lat. 14 ° 3 6' 0 9 " 769

Point d'arrivée :

Long. 6 1° 0 2' 17 " 405 Lat. 14 ° 3 6' 4 6 " 021

Communes traversées :

Fort-de-France

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non   
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Fort-de-France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Fort-de-France est couverte par un PPRN approuvé par arrêté préfectoral le 30 décembre 2013.</p> <p>La commune de Fort-de-France est couverte par un PPRT approuvé par arrêté préfectoral le 18 novembre 2013.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>cf DLE</p> <p>"Il n'existe aucun captage à proximité immédiate du site de projet, ni en aval."</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf DLE "La nappe phréatique devrait se situer à assez forte profondeur et ne devrait pas intéresser le projet, hormis en limite basse "
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Les matériaux excédentaires liés aux terrassements seront mis en dépôt dans des secteurs très proches du projet afin de limiter le coût et les nuisances liées à leur évacuation"
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Enfin, les matériaux en déficit pour les terrassements proviendront de sites d'emprunt ou des carrières, qui seront soumis à l'approbation des autorités compétentes."
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf DLE "L'opération projetée nécessitera la destruction de la végétation existante. Toutefois, étant donné l'absence de richesse patrimoniale de la flore et les faibles espaces dédiés à la végétation d'agrément, le projet aura un impact faible sur la faune et la flore existante."
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le Zonage des Risques Technologiques de la Zone de la SARA. + cf DLE "Le projet se situe dans la Zone PPI définie par le Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRt) de la raffinerie de la SARA, située au Lamentin. Toute construction de tout établissement recevant du public difficile à évacuer en cas d'accident est interdite dans cette zone."
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques naturels suivants: - liquéfaction (risque moyen) - mouvement de terrain (risque moyen) - séisme (risque fort)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Le chantier générera donc une augmentation du trafic de poids lourds sur ces voiries. Cependant, cet impact sera limité sur l'emprise du chantier à proprement parler puisqu'il ne s'agit pas d'un lieu de passage, mais d'un secteur peu accessible au public." "En phase exploitation a vocation a désenclaver la ZAE."
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	cf DLE "L'impact des travaux sur l'ambiance sonore est modérée compte-tenu de l'ambiance urbaine et industrielle de l'environnement alentour et des mesures prises."

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Les opérations de revêtement des chaussées prévues dans le projet dégageront des vapeurs de goudron qui pourront être perçues par les habitants riverains. Cependant, ces opérations seront brèves et ne présenteront pas, pour leur santé, les risques sanitaires liés à une exposition prolongée."
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CFDLE "Parallèlement à la production de bruit, tous les engins de chantier ainsi que les camions de transport sont susceptibles de produire des vibrations. Ces nuisances dues aux vibrations des engins sont faibles, très ponctuelles et fortement limitées dans le temps."
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Le projet aura un impact sur l'éclairage de la zone. La principale source de lumière proviendra de l'éclairage public mis en place le long de la voie."
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "L'activité des engins de chantier et de transport de matériaux modifiera imperceptiblement et localement la qualité de l'air ambiant par le rejet de gaz d'échappement."
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CFDLE "Les eaux de ruissellement rejoignent actuellement la Rivière Roche, puis le milieu marin au niveau du Cohé du Lamentin. Aussi, des mesures de collecte et de traitement des eaux de ruissellement sont intégrées au projet Le Centre Technique des Transports et l'UIOM ont tous deux mis en place, à l'échelle de leur parcelle, des dispositifs de collecte et traitement avant rejet des eaux pluviales (filtres, séparateurs hydrocarbures...)"
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CFDLE "Les eaux de ruissellement rejoignent actuellement la Rivière Roche, puis le milieu marin au niveau du Cohé du Lamentin. Aussi, des mesures de collecte et de traitement des eaux de ruissellement sont intégrées au projet Le Centre Technique des Transports et l'UIOM ont tous deux mis en place, à l'échelle de leur parcelle, des dispositifs de collecte et traitement avant rejet des eaux pluviales (filtres, séparateurs hydrocarbures...)"
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf DLE "Les déchets de chantier comprennent les déchets de démolition, de réhabilitation et de construction neuve. Ils sont constitués de déchets inertes (béton, briques), de déchets d'emballage, de déchets banals (plastique, métaux, verre) et de déchets spéciaux (solvants, peintures, huiles...). A partir de l'identification et de la qualification des déchets prévisibles, une analyse approfondie des filières locales de traitement et de valorisation a été conduite par type de déchets."



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification des parcelles de certains lots (urbanisme)

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les travaux d'aménagement suivent les grands principes de la charte "Chantier Vert":

- Information et sensibilisation du personnel au risque environnementaux et aux principales mesures à mettre en œuvre;
- Assurer la propreté du chantier et de ses abords ;
- Gérer les déchets;
- Éviter la pollution des eaux et des sols ;
- Garantir la qualité de l'air ;
- Limiter les émissions sonores ;
- Préserver la biodiversité.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une Étude d'Impact ne nous semble pas nécessaire, car lors du montage de l'autorisation de défrichement de 2012 et 2013, un cas par cas a été déposé par la CACEM et il en est ressorti que la CACEM n'était pas tenu d'en produire une, compte tenu de l'absence d'enjeux environnementaux majeurs et de l'instruction ultérieures d'autorisations administratives.

cf DLE (chapitre 2.1 et annexe 1)

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à FORT-DE-FRANCE le 30/10/2020

Signature

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services,

  
**Fred VIELET**







## Régularisation du permis d'aménager de la CACEM relatif à la ZAE TROMPEUSE

### PA 6-7 – Photographies du site

#### CONSULTING

SAFEGE  
1 Zone Artisanale de Manhity  
Immeuble Grémeau  
97232 LE LAMENTIN

Agence Antilles Guyane

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL  
Parc de l'Île - 15/27 rue du Port  
92022 NANTERRE CEDEX  
[www.safege.com](http://www.safege.com)

Version : V1

Date : 20/08/2020

Nom Prénom : Pauline WECH

Visa : Benoit BONTE

Vérification des documents IMP411

Numéro du projet : 20MAG084

Intitulé du projet : Régularisation du permis d'aménager de la CACEM relatif à la ZAE TROMPEUSE

Intitulé du document : PA8 – Photographies du site

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
V1	Pauline WECH	Benoit BONTE	20/08/2020	Version initiale



---

## Sommaire

1..... Situation du terrain dans un environnement proche (2013) .....	4
2..... Situation du terrain dans un environnement proche (2020) .....	9
3..... Situation du terrain dans le paysage lointain (2013) .....	12



---

## Tables des illustrations

Figure 1 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°1 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	4
Figure 2 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°2 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	5
Figure 3 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°3 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	5
Figure 4 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°1 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	6
Figure 5 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°5 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	6
Figure 6 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°6 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	7
Figure 7 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°7 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	7
Figure 8 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°8 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	8
Figure 9 : terrain dans l'environnement proche – Lot 2 et 7 - photographie n°9 (source : CACEM, 2020) .....	9
Figure 10 : terrain dans l'environnement proche – Lot 10, 7 et 3 - photographie n°10 (source : CACEM, 2020) .....	9
Figure 11 : terrain dans l'environnement proche – Lot 7, 2 et 12 - photographie n°11 (source : CACEM, 2020) .....	10
Figure 12 : terrain dans l'environnement proche – Voie de liaison ZAC EZAB - photographie n°12 (source : CACEM, 2020) .....	10
Figure 13 : terrain dans l'environnement proche – Lot 7, 3, 4 et 10 - photographie n°13 (source : CACEM, 2020) .....	11
Figure 14 : terrain dans le paysage lointain - photographie n°14 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013) .....	12



Les points des prises de vue sont reportés sur le plan de composition (PA 4.1, PA 4.2 et PA 4.3).

Les photographies datent de **2013 et 2020**.

## 1 SITUATION DU TERRAIN DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE (2013)



Figure 1 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°1 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 2 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°2 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 3 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°3 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 4 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°1 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 5 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°5 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 6 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°6 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Figure 7 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°7 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)





Figure 8 : terrain dans l'environnement proche - photographie n°8 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)

## 2 SITUATION DU TERRAIN DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE (2020)



Figure 9 : terrain dans l'environnement proche – Lot 2 et 7 - photographie n°9 (source : CACEM, 2020)



Figure 10 : terrain dans l'environnement proche – Lot 10, 7 et 3 - photographie n°10 (source : CACEM, 2020)

## PA 6-7 – Photographies du site

### Régularisation du permis d'aménager de la CACEM relatif à la ZAE TROMPEUSE



Figure 11 : terrain dans l'environnement proche – Lot 7, 2 et 12 - photographie n°11 (source : CACEM, 2020)



Figure 12 : terrain dans l'environnement proche – Voie de liaison ZAC EZAB - photographie n°12 (source : CACEM, 2020)



Figure 13 : terrain dans l'environnement proche – Lot 7, 3, 4 et 10 - photographie n°13 (source : CACEM, 2020)

### 3 SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN (2013)



Figure 14 : terrain dans le paysage lointain - photographie n°14 (source : Suez Consulting/CACEM, 2013)



Régularisation du permis d'aménager de la CACEM relatif à la  
ZAE TROMPEUSE

**PA8 – Programme et plans des travaux d'aménagement**



Version : V2

Date : 31/08/2020

Nom Prénom : Pauline WECH

Visa : Benoit BONTE

Vérification des documents IMP411

Numéro du projet : 20MAG084

Intitulé du projet : Régularisation du permis d'aménager de la CACEM relatif à la ZAE TROMPEUSE

Intitulé du document : PA8 – Programme et plans des travaux d'aménagement

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
V1	Pauline WECH	Benoit BONTE	20/08/2020	Version initiale
V2	Pauline WECH	Benoit BONTE	31/08/2020	Prise en compte des remarques de la CACEM et de la Ville de FDF



---

## Sommaire

1.....	Phasage des travaux .....	4
2.....	Terrassement – Voirie .....	5
2.1	Travaux Préparatoires .....	5
2.2	Terrassement .....	5
2.3	Voirie .....	5
3.....	Réseaux .....	7
3.1	Assainissement pluvial .....	7
3.2	Assainissement Eaux Usées .....	8
3.3	Réseau d'Eau Potable .....	9
3.4	Réseau E.D.F .....	9
3.5	Réseau France Télécom .....	10



---

## Tables des illustrations

Figure 1 : profil en travers type de la voie de liaison (source : Suez Consulting).....	5
Figure 2 : réseaux projetés (source : Suez Consulting) .....	7
Figure 3 : étude hydraulique (source : Suez Consulting) .....	7



## 1 PHASAGE DES TRAVAUX

A la demande du maître d'ouvrage, le projet de conception des VRD de la nouvelle voie de liaison de la ZAE Trompeuse a été divisé en deux phases. Ce phasage a été motivé :

- Pour laisser du temps à la libération des emprises, occupées par des occupants sans titre ;
- Pour permettre un accès routier à la CFTU rapidement.

Les travaux se décomposaient en 2 tranches :

- **Tranche 1 : raccordement de la parcelle de la CFTU au giratoire de la ZAC de l'Étang Z'Abricots (P1 à P22) et à Rivière Roche (P35 à P60 et P100 à P115)**
  - LOT 1 (travaux de voirie) + LOT 3 (enrobés) : Voirie entre P1 et P22 puis P35 et P60 + P100 à P115
  - LOT 1 : assainissement pluvial sur tout le projet
  - LOT 2 (réseaux) : Réseaux sur tout le projet
- **Tranche 2 : raccordement final des voiries (P22 à P35)**
  - LOT 1 (travaux de voirie) + LOT 3 (enrobés) : Voirie entre P 22 et P35

La tranche 2 a été conditionnée par la libération des emprises (MOUS en cours à l'époque sur ce périmètre).

## 2 TERRASSEMENT – VOIRIE

### 2.1 Travaux Préparatoires

L'emprise totale du lotissement a été débroussaillée et nettoyée. Les arbres situés dans l'emprise des travaux de voiries et réseaux ont été abattus et évacués en décharge.

Les travaux nécessaires pour l'accès au chantier et pour les installations ont été réalisés.

### 2.2 Terrassement

Le projet prévoyait, pour la réalisation de la voirie, des terrassements en remblai et en déblai. Pour la réalisation des remblais, seuls les déblais issus du conglomérat et de la tuffite ont été utilisés. Les formations de surface ont été évacuées.

La pente des talus en remblai a été limitée à 2 H / 1V et la pente des talus en déblai à 3H / 2V. Les dénivelés importants ont été repris par des ouvrages de soutènement.

### 2.3 Voirie

La voie, d'une largeur de 7,00 m, comporte des trottoirs de 1.50 sur le côté aval. Elle permet l'accès aux parcelles créées par le lotissement.

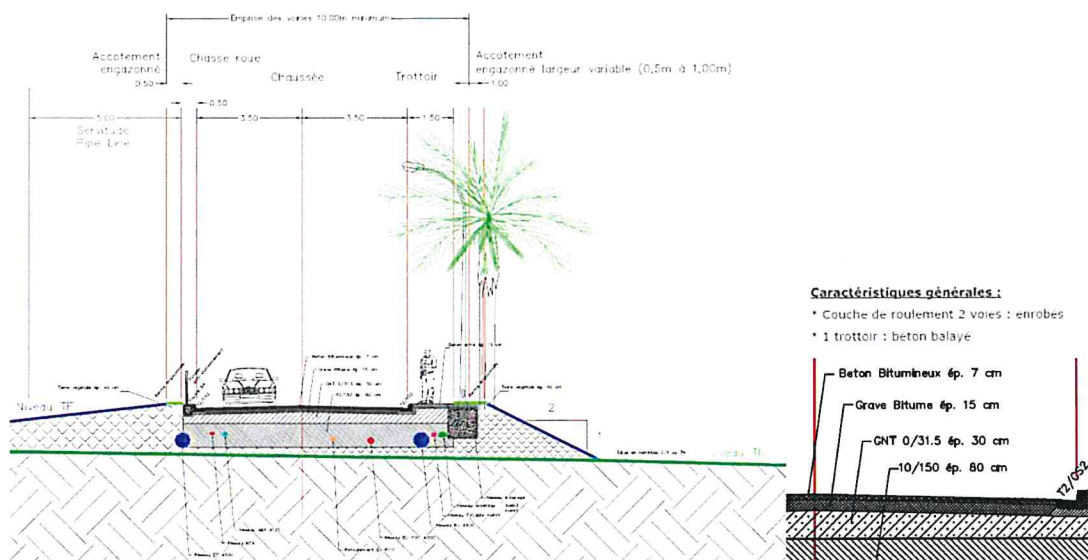


Figure 1 : profil en travers type de la voie de liaison (source : Suez Consulting)

Les points de raccordement au réseau routier existant sont :

- Étang Z'Abricot en limite Nord des installations de SOPHARMA
- Rivière Roche, sur la Voie primaire de la Jambette, rue Gratien.

Un raccordement a été prévu sur le futur réseau du Parc Technologique Environnemental, situé au Sud de la ZAC de Rivière Roche.

Les travaux de voirie (chaussée et trottoir) ont été réalisés depuis les voies de raccordement existantes jusqu'aux limites des parcelles cédées.

La voie a des pentes en long et en travers suffisantes pour assurer un bon écoulement des eaux de ruissellement.

Une signalisation horizontale et une signalisation verticale ont été mises en place conformément au code de la route.

Un aménagement paysager a été réalisé, engazonnement prévu de part et d'autre de la voie et plantations côté trottoir.

Le projet prévoit, pour la réalisation de la voirie, les structures suivantes :

### **2.3.1 Couche de fond de forme**

Une couche de fond de forme de 80 cm d'épaisseur, compactée, constituée d'un matériau graveleux de 10/150.

### **2.3.2 Couche de fondation**

Une couche de fondation compactée constituée d'une Grave Naturelle non Traitée (GNT) 0/31,5 de 30 cm d'épaisseur.

### **2.3.3 Grave bitume**

Une couche de grave bitume GB 0/20 mise en œuvre à chaud sur une épaisseur de 0.15 m après compactage.

### **2.3.4 Béton bitumineux**

Une couche de roulement constituée par un béton bitumineux BB 0/14 mise en œuvre à chaud sur une épaisseur de 0.07 m après compactage.

### **2.3.5 Trottoirs**

Les trottoirs sont en béton balayé.

### 3 RESEAUX

Les réseaux projetés permettent le raccordement de chaque parcelle.

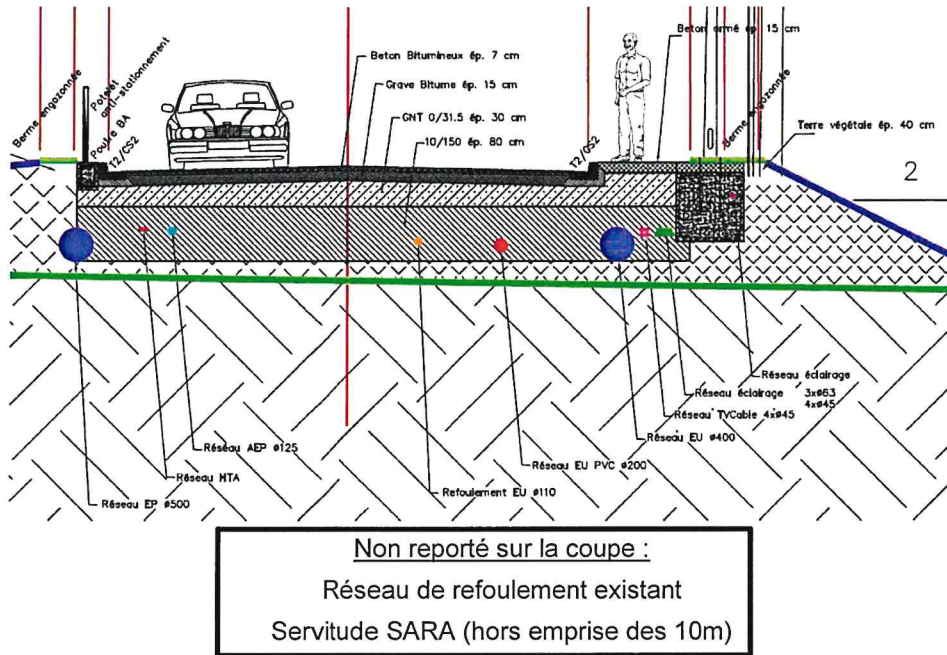


Figure 2 : réseaux projetés (source : Suez Consulting)

#### 3.1 Assainissement pluvial

Le profil en travers type de la voirie met en évidence une chaussée en toit avec un assainissement pluvial de chaque côté de la chaussée.

Une étude hydraulique a permis de dimensionner le réseau d'assainissement pluvial de la voie de liaison EZAB / Rivière Roche. Le réseau est dimensionné en occurrence centennale.

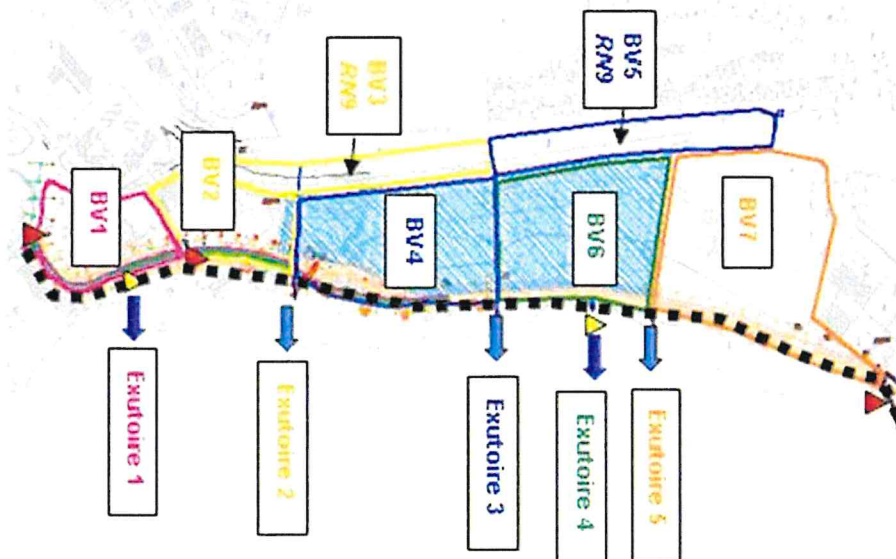


Figure 3 : étude hydraulique (source : Suez Consulting)



Les multiples exutoires se justifient pour limiter la section du réseau de buses PVC et béton sous voirie, et les eaux sont rejetées dans la rivière.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- **Tous travaux de réalisation de fossés et caniveaux le long de la voie, permettant la récupération des eaux pluviales de voiries, ainsi que le cas échéant les eaux pluviales issues des parcelles privées en amont (parcelle CFTU) ;**
- **Tous travaux de réalisation de collecteurs d'eaux pluviales (PVC ou béton selon leur diamètre) ainsi que des avaloirs ;**
- **Le raccordement aux exutoires naturels y compris tête de buse en extrémité des collecteurs conformément aux plans des travaux en pièce jointe.**

Un ouvrage spécifique a été prévu dans le programme travaux : l'exutoire d'eaux pluviales de Rivière Roche au P112. Pour permettre la réalisation de cet ouvrage, l'accès au Parc Technologique Environnemental et à la décharge a été momentanément dévié.

### **3.2 Assainissement Eaux Usées**

La desserte de l'opération s'effectue en séparatif.

Un poste de refoulement EU est projeté avec un refoulement vers le poste des eaux usées existant de la ZAC d'Etang Z'abricots.

Deux réseaux gravitaires EU sont raccordés sur ce poste. Les parcelles disposent d'une seule boîte de branchement par parcelles. Le réseau est dimensionné comme suit :

- Regards 60x60 ;
- PVC DN160mm pour raccorder la boîte de branchement au réseau collecteur ;
- PVC DN200mm pour le réseau collecteur ;
- Regard PEHD ou béton diamètre 1000mm, avec fonte de voirie D400 à chaque branchement de parcelle ou changement de direction.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- **Tous travaux relatifs aux collecteurs d'eaux usées sous les voies jusqu'au poste de refoulement,**
- **Tous travaux de poste de refoulement,**
- **Tous travaux de conduite de refoulement depuis chacun des postes de refoulement jusqu'au regard d'eaux usées à créer,**
- **Tous travaux de branchement depuis les collecteurs jusqu'aux boîtes de branchement en limite de parcelles.**

### 3.3 Réseau d'Eau Potable

Le réseau de distribution d'eau potable assure l'alimentation des parcelles en eau potable (1 attente par parcelle) ainsi que le réseau de défense incendie. Ce réseau est raccordé au réseau existant des Zac de Rivière Roche et d'Etang Z'Abrirot.

Le réseau est dimensionné comme suit :

- Conduite de distribution principale : Fonte PN25 DN200mm
- PVC DN110 pour les attentes des grandes parcelles (CFTU et France Telecom)
- PEDH DN 63 pour l'alimentation des parcelles de 1000 m<sup>2</sup> à 10 000m<sup>2</sup>
- PVC DN110 pour alimentation des poteaux incendie

Les travaux réalisés sont les suivants :

- **Tous travaux de conduite d'alimentation depuis le réseau public jusqu'aux branchements des parcelles privées. Le raccordement sur le réseau public a été réalisé en concertation avec l'exploitant du réseau, ODYSSI, à charge du lotisseur ;**
- **La mise en place de poteaux incendie couvrant la zone contre les risques courants d'incendie,**

### 3.4 Réseau E.D.F

Chaque parcelle dispose au minimum, d'une attente pour ce réseau.

L'électricité est distribuée depuis le poste crée à proximité de la CFTU.

La parcelle la plus proche du carrefour avec la voie d'accès au PTE, est quant à elle alimentée par le poste HTA/BT existant nommé « Seigneurie » après validation avec EDF.  
La distribution est réalisée en souterrain.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- **Tous travaux de génie civil des réseaux HTA depuis les porteurs de ligne HTA jusqu'au poste de transformation prévu sur le projet ;**
- **Tous travaux BT depuis le poste de transformation HT/BT de la zone jusqu'aux coffrets de comptage disposés pour chaque parcelle ;**

Le projet a également prévu la mise en place d'un éclairage public unilatéral, côté trottoir sur tout le linéaire de la voie.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- **Tous travaux de mise en œuvre du câblage,**
- **Tous travaux pour la fourniture, pose et raccordement des massifs et des candélabres conformément au projet,**
- **L'installation de 2 armoires électriques dédiées à ce réseau.**

### 3.5 Réseau France Télécom

Chaque parcelle dispose au minimum, d'une attente pour ce réseau.

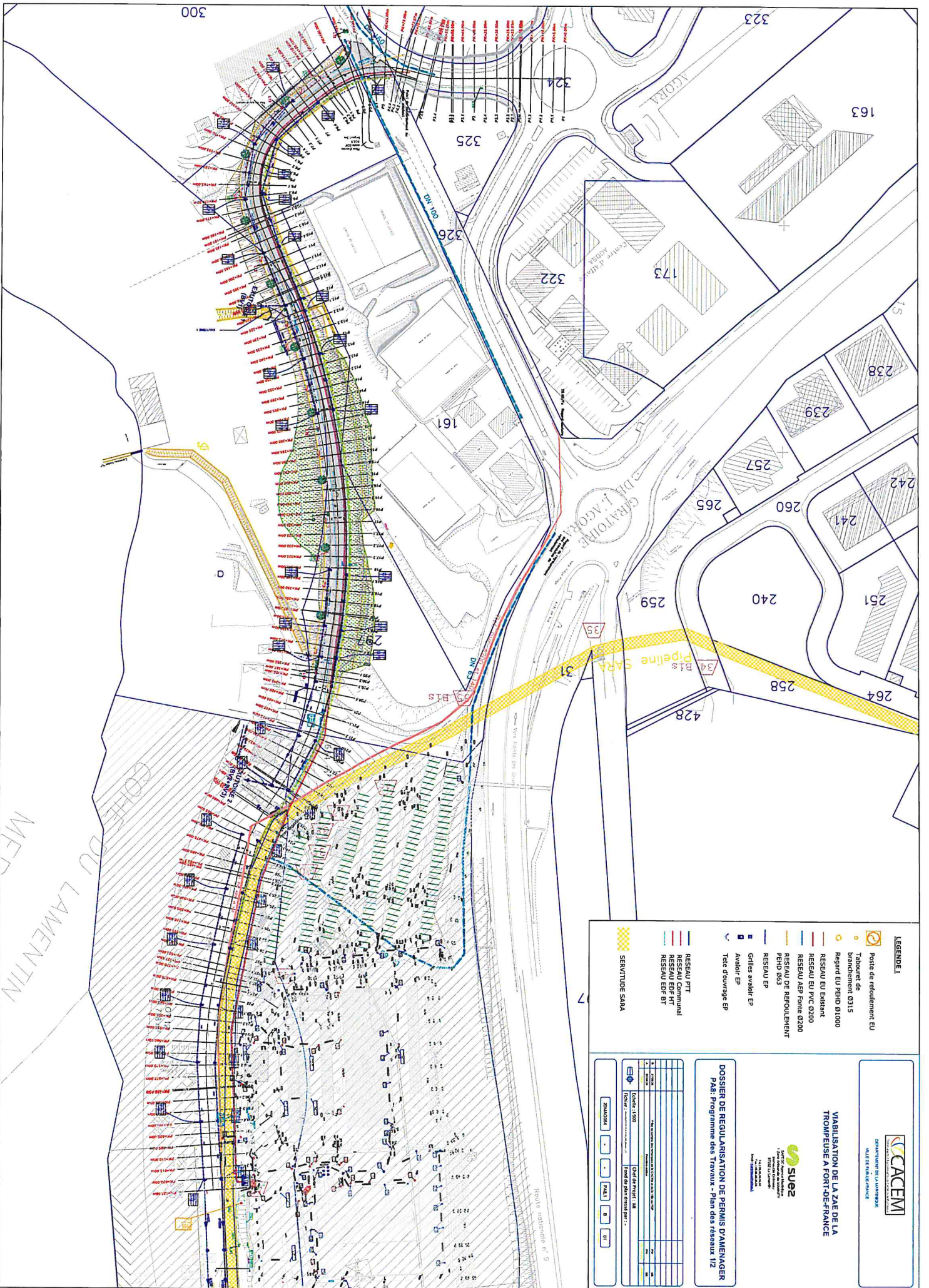
Le réseau du lotissement a été réalisé en souterrain, selon les normes de France Télécom à partir des réseaux souterrains existants dans les ZAC Rivière Roche et Etang Z'abricot.

L'architecture du réseau se décompose comme suit :

- Réseau France Telecom
  - 4 Ø 45 PVC + 3 Ø 63 PVC pour le réseau de distribution sous trottoirs
  - 2 Ø 45 PVC pour les branchements
  - 1 chambre L0T à chaque attente, derrière le trottoir avec fonte de classe C250
  - 1 L2T sur le réseau de distribution sous trottoir avec fonte de classe C250
  
- Réseau TV/CABLE
  - 4 Ø 45 PVC pour le réseau de distribution sous trottoirs
  - 1 Ø 45 PVC pour les branchements
  - 1 chambre L0T à chaque attente, derrière le trottoir avec fonte de classe C250
  - 1 chambre L1T sur le réseau de distribution sous trottoir avec fonte de classe C250

Les travaux réalisés se limitent au génie civil. Le reste des travaux a été réalisé par le concessionnaire.





- LEGENDE :**
- Poste de refoulement EU
  - Tribouret de branchement 0315
  - Régard EU PND 01000
  - RESEAU EU Eklant
  - RESEAU EU PVC 0200
  - RESEAU AEP Fome 0200
  - RESEAU DE REFOULEMENT
  - PND 030
  - RESEAU EP
  - Gallies avoiler EP
  - Availor EP
  - Tete d'ouvrage EP
  - RESEAU RT
  - RESEAU Communal
  - RESEAU EDF HT
  - RESEAU EDF BT
  - SEVENTUDE SANA

**DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER**  
**PAB: Programme des Travaux - Plan des réseaux 1/2**

**SUEZ**  
 SUEZ Eau France  
 14 Boulevard  
 97000 FORT-DE-FRANCE

**CACEM**  
 DEPARTEMENT DE LA MAYOTTE  
 MAIRIE DE FORT-DE-FRANCE

VABILISATION DE LA ZAE DE LA  
 TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE

Etat de l'ouvrage :  en cours /  terminé

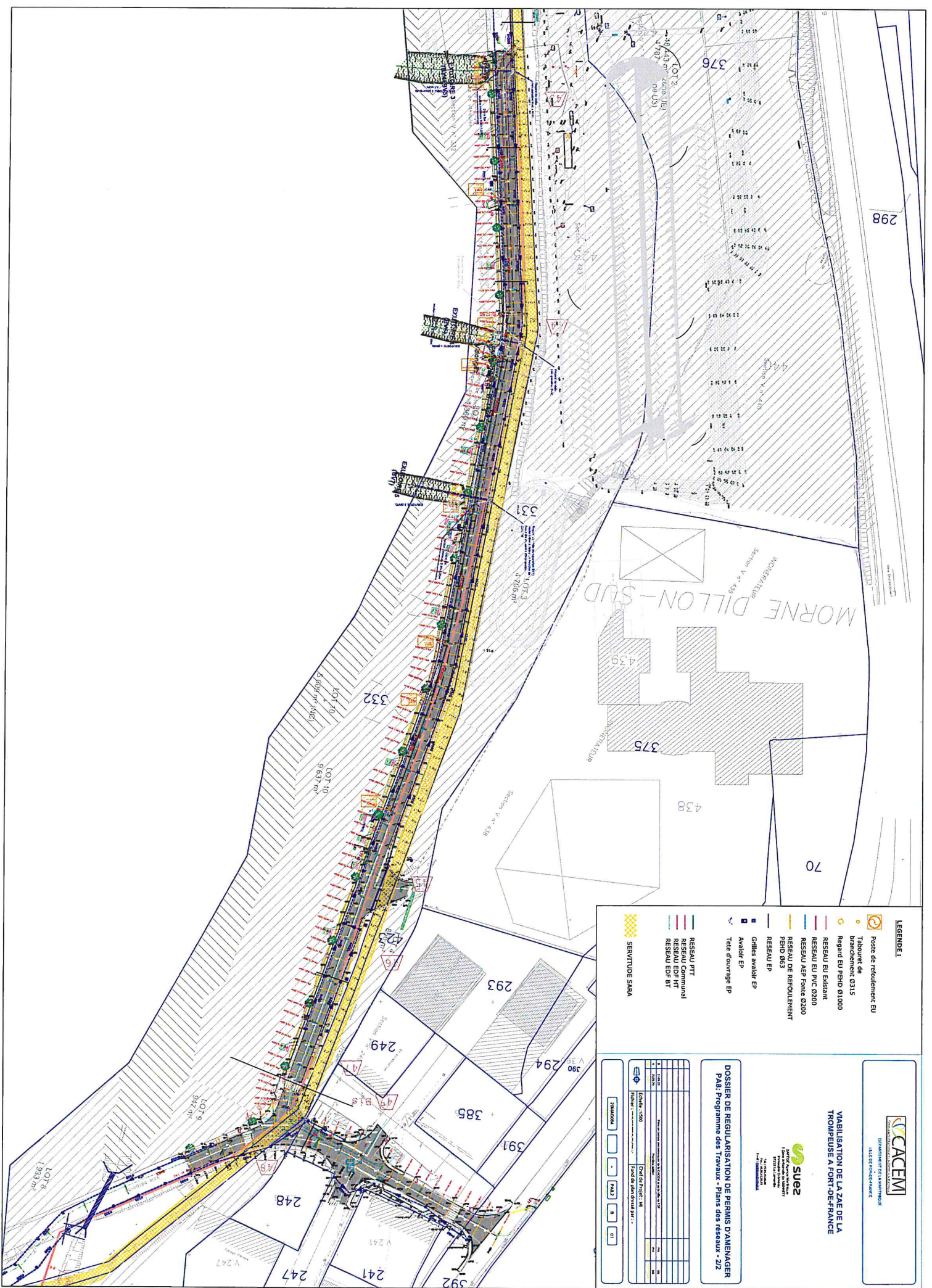
Date de projet : 14/01/2014

Etat de l'ouvrage :  en cours /  terminé

Etat de l'ouvrage :  en cours /  terminé



MORNE DILLON-SUD



- LEGENDE :**
- Réseau RTT
  - Réseau Communial
  - Réseau EDF HT
  - Réseau EDF BT
  - Réseau SARA
  - Poste de re foullement EU
  - Tournet de branchement 0315
  - Reseau EU PEHD 01000
  - Reseau EU Estiant
  - Reseau EU PVC 0200
  - Reseau AFP Pome 0200
  - Reseau AFP
  - Reseau de re foullement
  - Reseau EP
  - Reseau EP
  - Gullies avaloir EP
  - Avaloir EP
  - Tete d'ouvrage BP

**CCCEM**  
COMMISSION DE LA MAINTIENNE  
M.L.E.F. FORT-DE-FRANCE

**suiez**  
Société par Actions Simplifiée  
15000 Fort-de-France  
97200 Fort-de-France  
Tél. 05 94 22 11 11  
www.suiez.com

---

**DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER**  
PAI: Programme des Travaux - Plans des Réseaux - Z12

**LEGENDRE :**

- Réseau RTT
- Réseau Communial
- Réseau EDF HT
- Réseau EDF BT
- Réseau SARA

**PROJET :**

Lot n° 376

Section V n° 438

Section V n° 439

Section V n° 440

Section V n° 441

Section V n° 442

Section V n° 443

Section V n° 444

Section V n° 445

Section V n° 446

Section V n° 447

Section V n° 448

Section V n° 449

Section V n° 450

Section V n° 451

Section V n° 452

Section V n° 453

Section V n° 454

Section V n° 455

Section V n° 456

Section V n° 457

Section V n° 458

Section V n° 459

Section V n° 460

Section V n° 461

Section V n° 462

Section V n° 463

Section V n° 464

Section V n° 465

Section V n° 466

Section V n° 467

Section V n° 468

Section V n° 469

Section V n° 470

Section V n° 471

Section V n° 472

Section V n° 473

Section V n° 474

Section V n° 475

Section V n° 476

Section V n° 477

Section V n° 478

Section V n° 479

Section V n° 480

Section V n° 481

Section V n° 482

Section V n° 483

Section V n° 484

Section V n° 485

Section V n° 486

Section V n° 487

Section V n° 488

Section V n° 489

Section V n° 490

Section V n° 491

Section V n° 492

Section V n° 493

Section V n° 494

Section V n° 495

Section V n° 496

Section V n° 497

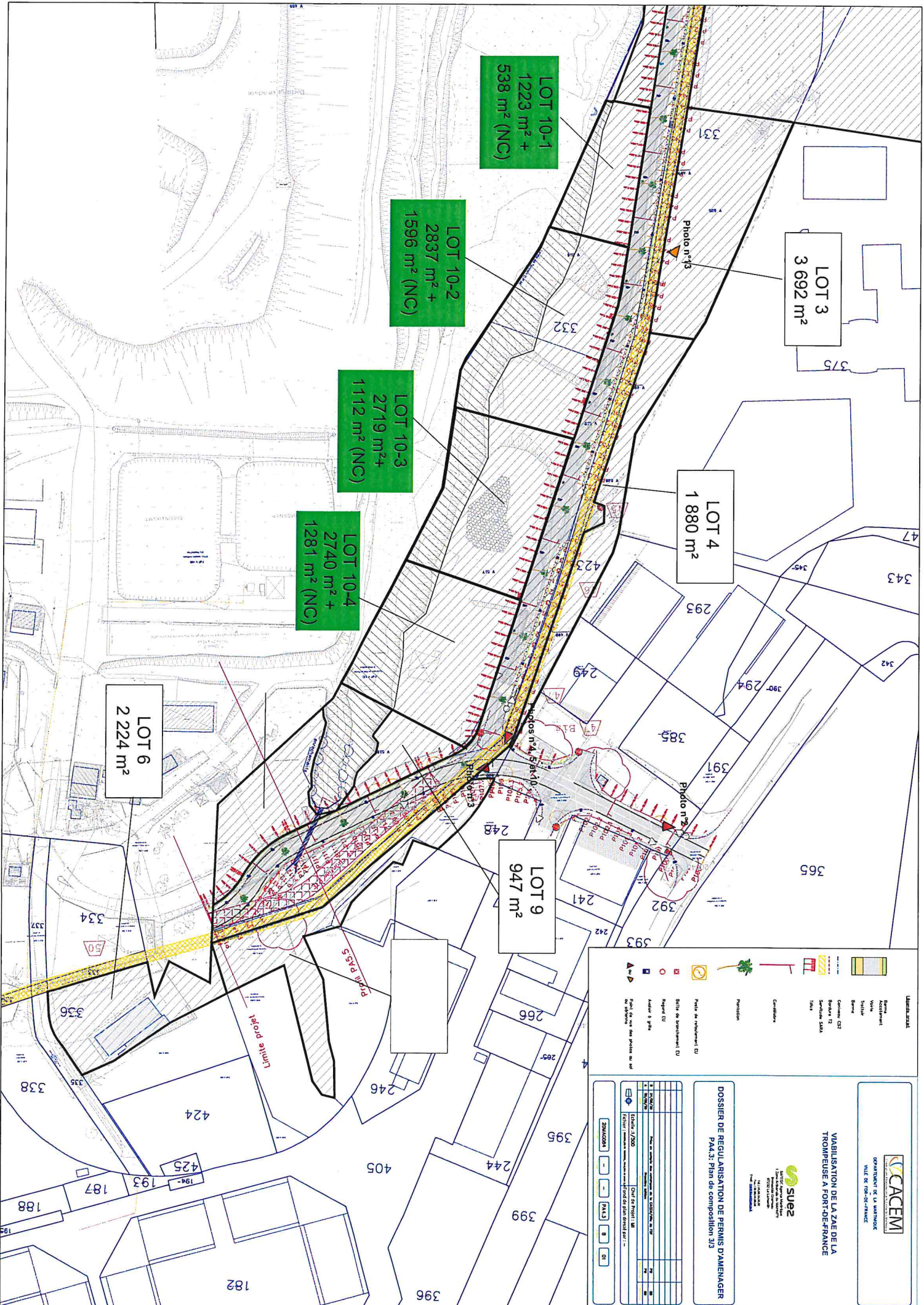
Section V n° 498

Section V n° 499

Section V n° 500







**LOT 10-1**  
1223 m<sup>2</sup> +  
538 m<sup>2</sup> (NC)

**LOT 10-2**  
2837 m<sup>2</sup> +  
1596 m<sup>2</sup> (NC)

**LOT 10-3**  
2719 m<sup>2</sup> +  
1112 m<sup>2</sup> (NC)

**LOT 10-4**  
2740 m<sup>2</sup> +  
1281 m<sup>2</sup> (NC)

**LOT 3**  
3 692 m<sup>2</sup>

**LOT 4**  
1 880 m<sup>2</sup>

**LOT 6**  
2 224 m<sup>2</sup>

**LOT 9**  
947 m<sup>2</sup>

**Legend**

	Zone de stationnement EU
	Bâtiment de stationnement EU
	Aire de jeux
	Point de vue des points de vue
	Parcelle
	Circulation
	Végétation
	Borne
	Circuit C2
	Bâtiment U2
	Salle de sport
	Trottoir

Etat	Etat	Etat	Etat
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	32
33	34	35	36
37	38	39	40
41	42	43	44
45	46	47	48
49	50	51	52
53	54	55	56
57	58	59	60
61	62	63	64
65	66	67	68
69	70	71	72
73	74	75	76
77	78	79	80
81	82	83	84
85	86	87	88
89	90	91	92
93	94	95	96
97	98	99	100

**DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER**  
PA.3: Plan de composition 3/3

**MAJUSCULATION DE LA ZAE DE LA TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE**

**SUE2**  
Société d'Urbanisme  
Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
10, rue de la République  
97300 FORT-DE-FRANCE

**CACEM**  
COMMISSION DE LA MAJUSCULATION  
MILE DE FORT-DE-FRANCE





DEPARTEMENT DE LA MAYENNE  
VILLE DE FOU-DE-FRANCAIS

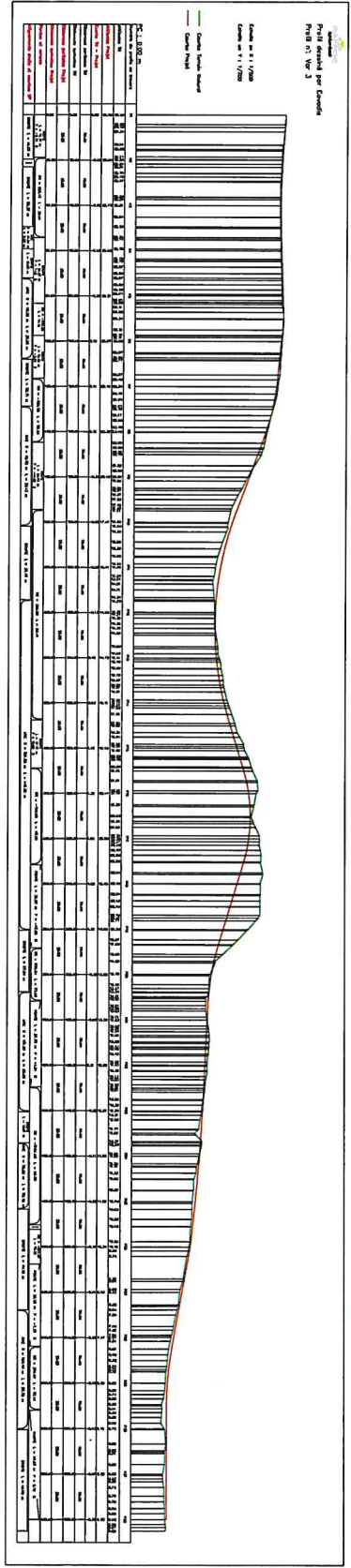
### VIAABILISATION DE LA ZONE DE LA TRONCHÉE A FOU-DE-FRANCAIS



SUE2  
Société d'Équipement Urbain  
2, rue de la République  
49100 Angers  
France

### DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER PAS: Profil en long V13: P1 à P32

1. N° de dossier	
2. N° de permis	
3. N° de plan	
4. N° de plan	
5. N° de plan	
6. N° de plan	
7. N° de plan	
8. N° de plan	
9. N° de plan	
10. N° de plan	
11. N° de plan	
12. N° de plan	
13. N° de plan	
14. N° de plan	
15. N° de plan	
16. N° de plan	
17. N° de plan	
18. N° de plan	
19. N° de plan	
20. N° de plan	
21. N° de plan	
22. N° de plan	
23. N° de plan	
24. N° de plan	
25. N° de plan	
26. N° de plan	
27. N° de plan	
28. N° de plan	
29. N° de plan	
30. N° de plan	
31. N° de plan	
32. N° de plan	





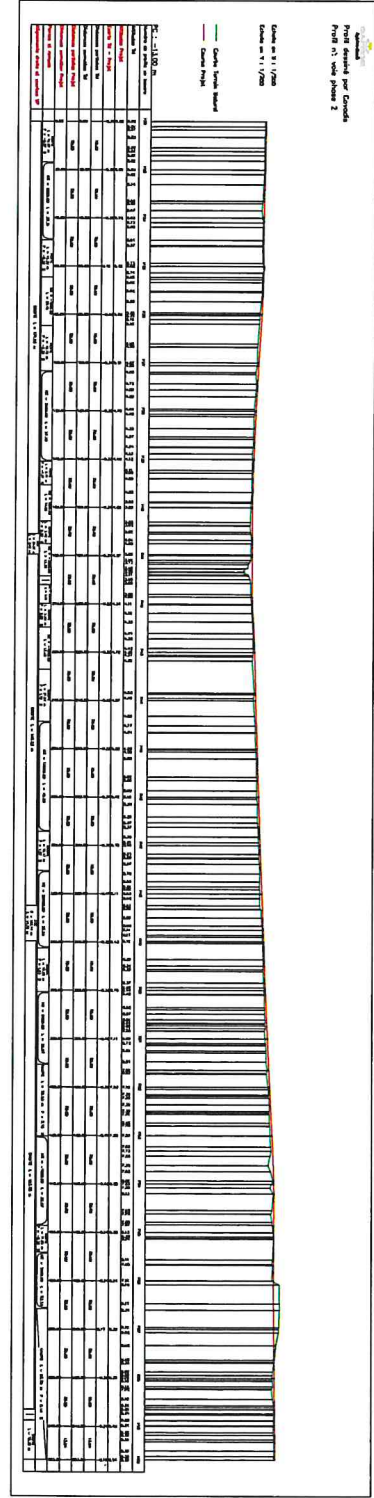
VIBILISATION DE LA ZAE DE LA  
 TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE



Suez  
 Société d'Énergie Industrielle  
 12700 La Courneuve  
 93200 La Courneuve  
 93200 La Courneuve  
 93200 La Courneuve

DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER  
 PA5: Profil en long ZS; P32 à P50

1	PROJET	PROFIL EN LONG DE LA ZAE DE LA TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE
2	DATE DE DEBUT	01/01/2000
3	DATE DE FIN	31/12/2000
4	PROJETANT	SUEZ
5	PROJETE	CCACHEM
6	PROJETE	CCACHEM
7	PROJETE	CCACHEM
8	PROJETE	CCACHEM
9	PROJETE	CCACHEM
10	PROJETE	CCACHEM
11	PROJETE	CCACHEM
12	PROJETE	CCACHEM
13	PROJETE	CCACHEM
14	PROJETE	CCACHEM
15	PROJETE	CCACHEM
16	PROJETE	CCACHEM
17	PROJETE	CCACHEM
18	PROJETE	CCACHEM
19	PROJETE	CCACHEM
20	PROJETE	CCACHEM
21	PROJETE	CCACHEM
22	PROJETE	CCACHEM
23	PROJETE	CCACHEM
24	PROJETE	CCACHEM
25	PROJETE	CCACHEM
26	PROJETE	CCACHEM
27	PROJETE	CCACHEM
28	PROJETE	CCACHEM
29	PROJETE	CCACHEM
30	PROJETE	CCACHEM
31	PROJETE	CCACHEM
32	PROJETE	CCACHEM
33	PROJETE	CCACHEM
34	PROJETE	CCACHEM
35	PROJETE	CCACHEM
36	PROJETE	CCACHEM
37	PROJETE	CCACHEM
38	PROJETE	CCACHEM
39	PROJETE	CCACHEM
40	PROJETE	CCACHEM
41	PROJETE	CCACHEM
42	PROJETE	CCACHEM
43	PROJETE	CCACHEM
44	PROJETE	CCACHEM
45	PROJETE	CCACHEM
46	PROJETE	CCACHEM
47	PROJETE	CCACHEM
48	PROJETE	CCACHEM
49	PROJETE	CCACHEM
50	PROJETE	CCACHEM







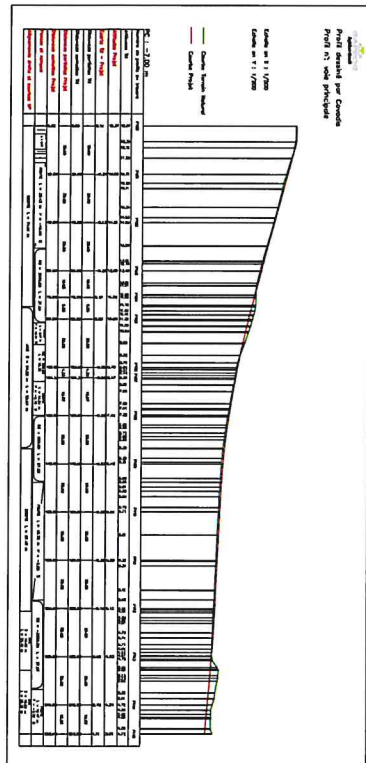
VABILISATION DE LA ZAE DE LA  
TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE



14, rue de la  
Libération  
97300 Fort-de-France  
Téléphone : 596 21 21 21  
Fax : 596 21 21 21

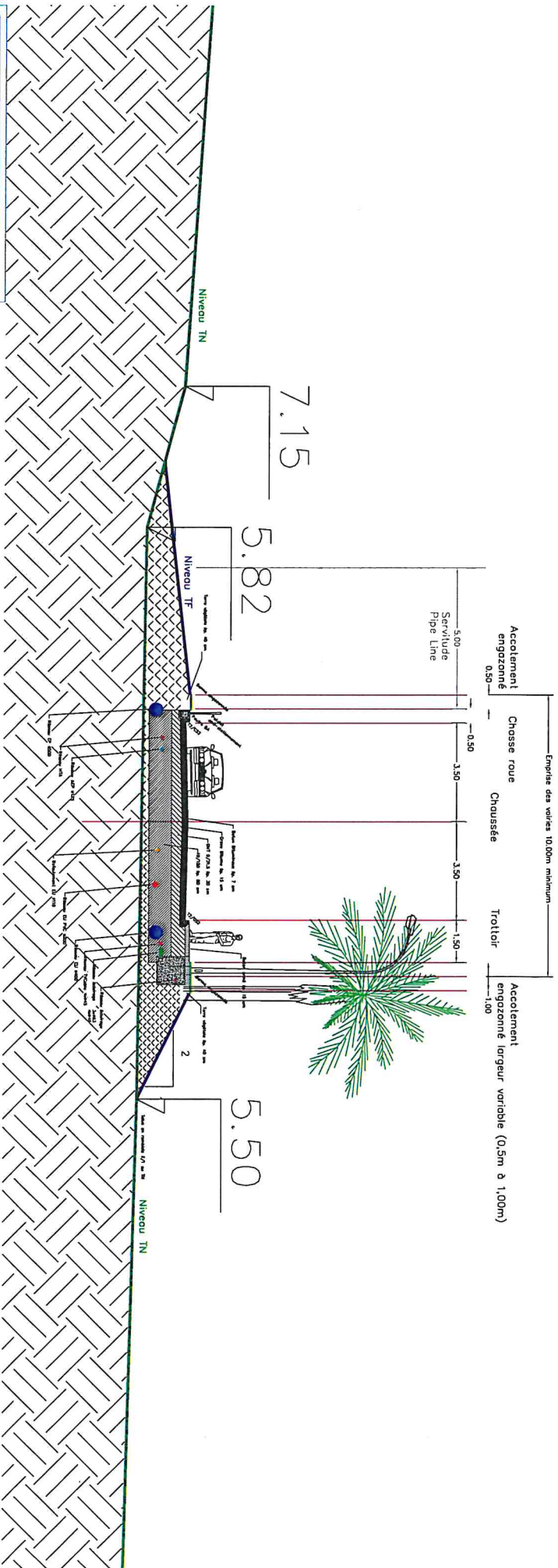
DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER  
PAS: Profil en long 3/3: P100 à P115

1	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
2	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
3	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
4	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
5	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
6	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
7	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
8	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
9	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
10	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
11	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
12	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
13	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
14	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
15	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
16	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
17	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
18	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
19	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01
20	PROJET	Projet de régularisation des permis d'aménager	PA	01









**CCCEM**  
 CONSULTING ENGINEERING CONSULTANTS  
 DEPARTEMENT DE LA MANIQUE  
 VAL DE FORT DE FRANCE

**SUEZ**  
 SUEZ ENVIRONNEMENT  
 15 Boulevard de l'Industrie  
 97221 LA TRONCHE  
 FORT-DE-FRANCE

**DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER**  
 PAS: Profil on Traversa Type

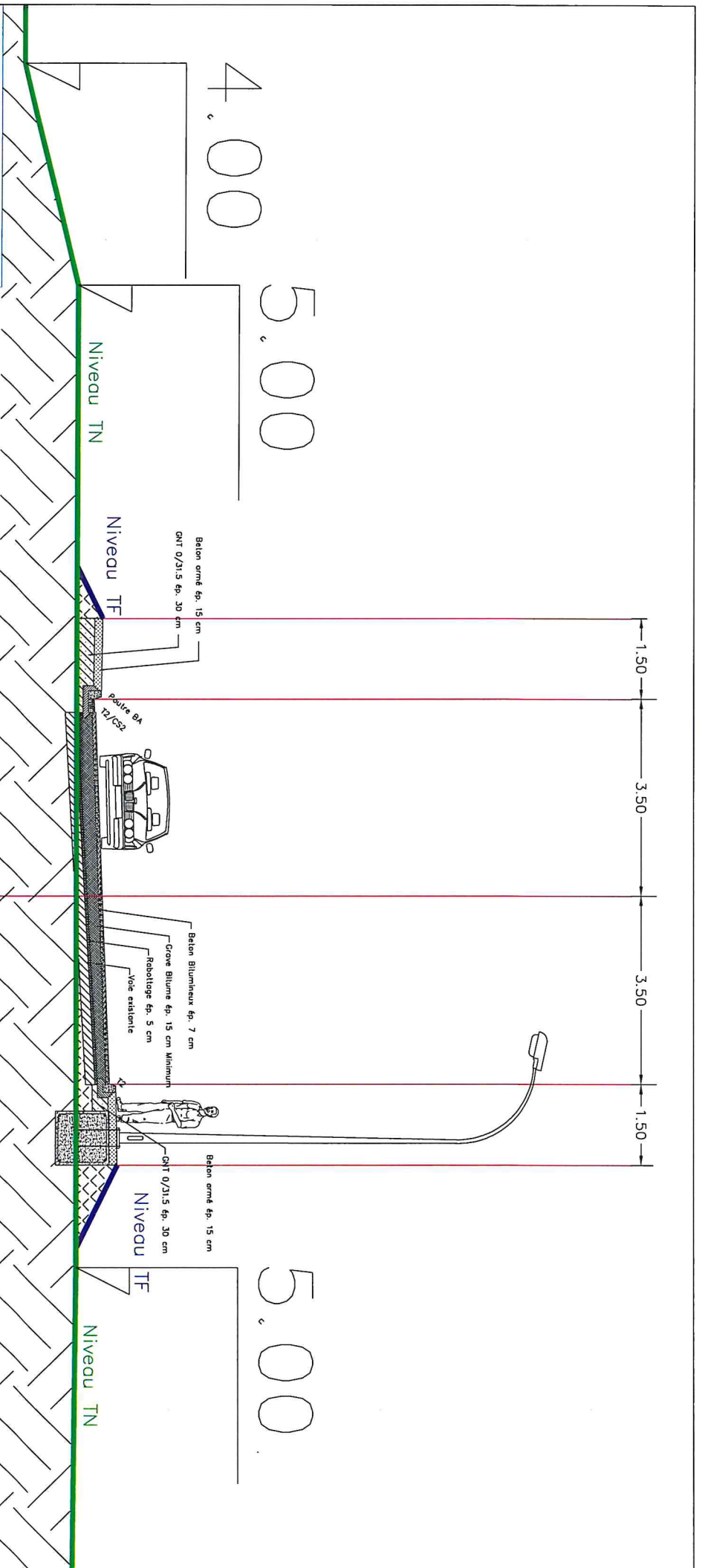
1	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	01
2	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	02
3	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	03
4	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	04
5	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	05
6	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	06
7	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	07
8	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	08
9	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	09
10	PROJET	Plan de service des installations de distribution de l'eau	10

Client: J/73 - /700 Chef de projet: JM  
 N°dossier: 2004/0088 - 1001 de plan 01/01/01

DATE: 01/01/01

PROJET: 01





**CACCEM**  
 CONSULTANTS EN TRAVAUX PUBLICS  
 DEPARTEMENT DE LA MANIHOUE  
 VILLE DE FORT DE FRANCE

VABILISATION DE LA ZAÉ DELA  
 TROMPEUSE A FORT-DE-FRANCE



SAZ  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 120000 FORT DE FRANCE  
 FRANCE  
 SUEZ  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 120000 FORT DE FRANCE  
 FRANCE

**DOSSIER DE REGULARISATION DE PERMIS D'AMENAGER**  
 PAS: Profil en travers type de la voie d'accès au PTE

1	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
2	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
3	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
4	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
5	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
6	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
7	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
8	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
9	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
10	DATE DE	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION

PROJET: Travaux de régularisation de la ZAÉ de la Trompeuse à Fort de France  
 Chef de Projet: M. [Nom]  
 Chef de Bureau: M. [Nom]  
 Dessinateur: M. [Nom]

